



Communiqué de presse



PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

Toulouse, le
17 septembre 2019

Fermeture du tunnel de Saint-Béat

Le tunnel de Saint Béat est fermé à la circulation depuis 16h ce jour en raison de problèmes d'équipements techniques. Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour remettre le tunnel en service dans les plus brefs délais.

À propos du tunnel

Contacts Presse

Le tunnel de Saint-Béat a été ouvert le 3 mai 2018.

Delphine AMILHAU
☎ 07.85.02.55.71
☎ 05.34.45.38.31

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

Marie-Céline MAFUTUNA
Communication DIR Sud-Ouest
☎ 05.61.58.62.12

Il s'agit d'un tunnel monotube bidirectionnel de 1066 mètres de long situé sur la déviation de Saint-Béat par la RN125.

Il est soumis à la réglementation en vigueur sur la sécurité des tunnels routiers, qui a été profondément modifiée et consolidée à la suite de l'incendie dans le tunnel du Mont-Blanc en 1999. Les règles à respecter pour la sécurité des usagers et des personnels d'intervention sont strictes et nécessitent en particulier une journée de fermeture du tunnel chaque mois pour assurer la maintenance de l'ouvrage et de l'ensemble de ses équipements de sécurité. Le calendrier de ces fermetures de la déviation de Saint-Béat est établi par la DIR Sud-Ouest, en concertation avec le Conseil Départemental et les communes concernées. Il sera rendu public prochainement.

Depuis son ouverture, il a été constaté un nombre important de fermetures non programmées du tunnel, en raison d'incidents de circulation ou d'incidents techniques sur des équipements de sécurité. Ce nombre d'incidents étant encore significatif depuis le début de l'année 2019, le préfet a demandé à la DIR Sud-Ouest de rendre un rapport précis sur le nombre, la nature et les causes de ces dysfonctionnements, ainsi que sur les mesures déjà mises en œuvre pour diminuer la fréquence de ces fermetures. Par ailleurs, la DIR Sud-Ouest a pris en compte les problèmes de circulation dans le secteur du carrefour à feux entre la RN125 et la RD44 à Saint-Béat.

Le comité annuel de pilotage du tunnel présidé par le préfet ou son représentant, sera réuni le 02 octobre prochain. Constitué des élus locaux, des services gestionnaires de voirie ainsi que des forces de l'ordre et des services de secours, ce comité sera l'occasion pour les services de l'État de présenter le bilan des fermetures du tunnel, et d'exposer les actions mises en œuvre pour les limiter. Un point spécifique sera fait sur le carrefour à feux, et

*Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de
presse à l'adresse
suivante :*

www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués

des actions concrètes d'amélioration de la gestion du trafic seront proposées aux élus.